

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Bildung und Forschung
Schlagworte	Immigration, Innere Sicherheit
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Flückiger, Bernadette
Rohrer, Linda
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Flückiger, Bernadette; Rohrer, Linda; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Bildung und Forschung, Immigration, Innere Sicherheit, 2007 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Bildung, Kultur und Medien	1
Bildung und Forschung	1
Berufsbildung	1

Abkürzungsverzeichnis

WBK-SR Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats
SBFI Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation

CSEC-CE Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des
Etats

SEFRI Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation

Allgemeine Chronik

Bildung, Kultur und Medien

Bildung und Forschung

Berufsbildung

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 14.03.2007
LINDA ROHRER

Eine Nationalfondsstudie des Heilpädagogischen Instituts der Universität Freiburg stellte fest, dass kleinere und mittlere Unternehmen bei der **Besetzung ihrer Lehrstellen** ausländische Jugendliche benachteiligen. Benachteiligt werden vor allem Jugendliche aus dem ehemaligen Jugoslawien oder der Türkei. Wichtigste Ablehnungsgründe, die von den befragten Arbeitgebern angegeben wurden, waren eine angezweifelte Tauglichkeit sowie unterstellte sprachliche und schulische Defizite. Die Studie wies aber nach, dass Leistungen bei der tatsächlichen Vergabe von Lehrstellen keine vorrangige Bedeutung haben. Die realen Gründe für die Nichtberücksichtigung seien eher emotional. Man befürchte, dass ausländische Jugendliche Konflikte in den Betrieb hineinbringen. Benachteiligt werden, gemäss der Studie, nicht nur ausländische, sondern generell auch männliche Lehrstellensuchende.¹

POSTULAT
DATUM: 24.09.2013
GUILLAUME ZUMOFEN

Un postulat Pfister (pdc,ZG) visant à **réduire le taux d'immigration grâce à la formation professionnelle et continue** a été adopté par le Conseil national par 119 voix contre 49, bien que le Conseil fédéral ait proposé de rejeter ce postulat déposé en 2011. Le postulat demande au Conseil fédéral d'étudier comment des circuits de formation professionnelle ou continue peuvent permettre à des étrangers déjà présents en Suisse de s'intégrer sur le marché du travail. Pour le dépositaire, faire venir du personnel étranger pour combler tous les besoins ne constitue pas une solution durable. De son côté, le Conseil fédéral argumente que, grâce à la libre-circulation des personnes, la Suisse a pu faire face aux fluctuations conjoncturelles au niveau des besoins en personnel qualifié. En outre, l'objectif est d'exploiter pleinement les potentiels au sein même de la population active en Suisse. Les mesures liées au marché du travail et à la politique de formation ont pour objectif un accroissement de la participation à la vie active, ainsi qu'un relèvement de la qualification de la main d'œuvre suisse. De plus, dans le cas des jeunes et des places d'apprentissages, l'objectif est d'arriver à ce qu'au moins 95% des jeunes de moins de 25 ans obtiennent un diplôme du degré secondaire II. Pour les adultes, le but est de mieux concilier vie professionnelle et vie de famille, ainsi que d'encourager les personnes actives à participer à des formations continues. Finalement, la loi fédérale sur la formation continue, qui est en préparation, devrait grandement contribuer à remplir ces objectifs, avec notamment la prise en compte des compétences informelles.²

ANDERES
DATUM: 15.01.2015
GUILLAUME ZUMOFEN

Les différents acteurs de la formation, notamment professionnelle se sont réunis lors du **Sommet national de la formation professionnelle**. Johann Schneider-Ammann (plr), ministre de l'économie, de la formation et de la recherche, accompagné de représentants de la Confédération, des cantons, des enseignants et de différents partenaires sociaux ont débattu sur la question de la formation professionnelle. Alors que l'ombre de l'acceptation de l'initiative dite contre l'immigration de masse a pesé, comme une épée de Damoclès, sur la tête de ces acteurs, un renforcement de la formation professionnelle s'est profilé comme une première réponse aux risques de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Alors que plusieurs mesures ont été avancées, un objectif global de 95 pour cent de diplômés du secondaire II (apprentissage, maturité professionnelle ou gymnasiale, école de culture générale) a été annoncé.³

MOTION
DATUM: 30.06.2015
GUILLAUME ZUMOFEN

La conseillère aux Etats Anita Fetz (ps, BS) a déposé une motion pour l'ouverture d'un **Fond en faveur d'une offensive de qualification pour formation professionnelle initiale**. La dépositaire a souligné les besoins en main d'œuvre qualifiée et indigène, qui découle notamment de raisons démographiques, mais aussi des votations populaires qui visent à limiter l'immigration. Il est donc important de débloquer des fonds, afin de stimuler la formation professionnelle initiale, l'objectif étant de faciliter l'intégration et la réintégration professionnelle grâce à des campagnes de sensibilisation, d'information ainsi qu'une collaboration renforcée avec les cantons et les organisations du monde du travail. Même si le Conseil fédéral reconnaît le besoin en main d'œuvre indigène, il ne

souhaite pas centraliser les responsabilités en matière de formation professionnelle. Principalement pour cette raison, il a proposé de rejeter la motion. Au final, alors que la motion avait été transmise à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-CE), elle a finalement été retirée.⁴

POSTULAT

DATUM: 09.09.2015
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que la question de la pénurie de personnel qualifié en Suisse occupait déjà les débats avant 2014, la votation du 9 février 2014 sur la question de l'immigration l'a définitivement placée sur le devant de la scène. Ainsi, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-CE) a déposé un postulat qui a pour objectif d'**Encourager l'acquisition d'une qualification professionnelle pour les adultes**. Concrètement, selon la CSEC-CE, le Conseil fédéral devrait agir sur quatre points spécifiques. Tout d'abord, il est nécessaire d'adapter et de diversifier la formation qui vise les adultes comme public cible. Ensuite, la gratuité des différentes procédures, ainsi que des conseils et informations, apparaissent comme primordiaux. Puis, il est nécessaire, selon le postulat, d'améliorer la coordination interinstitutionnelle au niveau fédéral et cantonal. Finalement, le Conseil fédéral serait en charge d'évaluer l'impact potentiel d'une campagne de sensibilisation. Le Conseil fédéral a offert un accueil favorable à la demande. En effet, il estime que la formation des adultes est un outil indispensable dans la quête d'accroissement de main-d'œuvre indigène qualifiée. En 2013, la Confédération avait d'ailleurs lancé un projet «Diplôme professionnel et changement de profession pour les adultes», afin d'augmenter le taux de diplômés des adultes (AFP/CFC). Le Conseil des Etats a accepté le postulat.⁵

POSTULAT

DATUM: 06.06.2019
BERNADETTE FLÜCKIGER

Das Postulat «**Förderung des Berufsabschlusses von Erwachsenen**» beauftragte den Bundesrat, bestehende Potenziale zur Deckung des Fachkräftebedarfs zu nutzen, insbesondere auch durch die Unterstützung des Berufsabschlusses derjenigen Erwachsenen, die noch über keinen Sek II-Abschluss (d.h. Maturität oder Berufsbildungsabschluss) verfügten.

Für die Umsetzung führte das SBFI mit den Verbundpartnern aus Verwaltung und Wirtschaft von 2013–2017 das Projekt «Berufsabschluss und Berufswechsel für Erwachsene» durch. Im Rahmen dieses Projekts wurden unter anderem Empfehlungen zur Finanzierung der Bildungskosten durch die Kantone formuliert, Instrumente zur Entwicklung von Berufsbildungsangeboten für Erwachsene sowie für die Anrechnung von Bildungsleistungen erstellt und eine nationale Sensibilisierungskampagne initiiert. Der Bundesrat erachtete das Anliegen des Postulats damit als erfüllt und beantragte dessen Abschreibung. Der Ständerat stimmte der Abschreibung im Sommer 2019 zu.⁶

1) NZZ, 14.03.07.

2) BO CN, 2013, p.1679.

3) NZZ, SGT, 15.1.15; Lib, 1.4., 14.4.15

4) BO, CE, p.1315; Commission fédérale de la formation professionnelle (CFFP) – Rapport annuel 2013; Communiqué de presse CSEC-E; Communiqué de presse CSEC-E; Du personnel qualifié pour la Suisse – Une initiative du Département fédéral de l'économie; Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié – Etat de la mise en œuvre et voie à suivre- SECO

5) BO, CE, p.1115; Communiqué de presse CSEC-CE; Communiqué de presse CSEC-CE(2)

6) BBI 2019, S. 2955 ff.